



## Suspicion de sous-location à des travailleurs étrangers

Par **petitefleurdetiare**, le **20/07/2011** à **21:31**

Bonjour,

ma mère loue une maison à une personne issue de l'union européenne (portugais). Celle-ci n'y habite apparemment pas mais d'autres individus (ukrainiens et portugais) y résident sans prendre soin de la maison qui dépérit (et les loyers sont difficilement payés au jour dit).

Lorsqu'elle a consenti le bail, le futur locataire lui avait dit que sa famille arriverait plus tard. Or, ni lui ni sa famille ne sont installés.

La sous-location est interdite au bail et ce n'est pas un bail à usage commercial (or, le terrain s'est transformé en dépôt, annexe d'une entreprise de maçonnerie).

De plus, on en vient à douter de la légalité des activités professionnelles (sont-ils déclarés ?)

Quel recours est-il possible afin de récupérer la maison avant qu'elle ne soit plus en état ?

merci

cordialement